

Informations déclarant

Nom Prénom GAXIEU CORINNE
Adresse mail corinne.gaxieu@gaxieu.fr

Périmètre retenu pour le calcul et la publication des indicateurs

Structure Entreprise
Tranche effectifs De 50 à 250 inclus
Raison sociale CABINET D'ETUDES RENE GAXIEU
Siren 312411648
Code NAF 71.12B - Ingénierie, études techniques
Adresse BP 257 760 CHE MAS DE LA BEDOSSE 30100 ALES

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés 2022
Date de fin de la période de référence 31/12/2022
Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs 91

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul Par catégorie socio-professionnelle
Date de consultation du CSE -
Nombre de niveaux ou coefficients -
Résultat final en % 7.35
Population envers laquelle l'écart est favorable hommes
Nombre de points obtenus 31

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en % 0
Résultat final en nombre équivalent de salariés 0
Population envers laquelle l'écart est favorable -
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage 35
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés 35
Nombre de points obtenus 35

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Résultat final en %	100
Nombre de points obtenus	15

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	0
Sexe des salariés sur-représentés	hommes
Nombre de points obtenus	0

Niveau de résultat global

Total de points obtenus	81
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	100
Résultat final sur 100 points	81
Mesures de corrections prévues	-

Publication du niveau de résultat global

Date de publication	25/01/2023
Site Internet de publication	www.gaxie.u.fr
Modalités de communication auprès des salariés	-

Objectifs de progression

Objectif Indicateur écart de rémunération

Continuer à être vigilant sur l'égalité de rémunération pour le même poste et la même expérience.

Objectif Indicateur écart de taux d'augmentations individuelles

-

Objectif Indicateur retour de congé maternité

-

Objectif Indicateur dix plus hautes rémunérations

Faire évoluer les salariées cadres vers des postes de direction

Date de publication des objectifs

25/01/2023

Modalités de communication auprès des salariés

-